



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

# COMMUNE DE CINQUEUX

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Art.24 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en mairie, en séance ordinaire, le

**Mercredi 20 Mars 2024**

**à 19 heures 00**

### ORDRE DU JOUR

- 1- Vote CFU (Compte Financier Unique) Commune
- 2- Vote CFU Assainissement
- 3- Affectation du résultat Commune
- 4- Affectation du résultat Assainissement
- 5- Taux des taxes locales
- 6- Subventions communales aux associations
- 7- Subvention CCAS
- 8- Surtaxe assainissement
- 9- Revalorisation des tarifs communaux
- 10- Convention avec le Conseil Départemental pour le ralentisseur rue de Rieux
- 11- Révision des loyers communaux
- 12- Autorisation donnée au Maire de passer le marché cantine
- 13- Règlement d'utilisation des salles communales
- 14- Convention SEZEO (Syndicat des Energies Zones Est de l'Oise) – Rue de Pont Sainte Maxence
- 15- Commissions communales - CCPOH (Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte) et Syndicats divers – Désignation des représentants, des délégués titulaires et suppléants
- 16- Représentants du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- 17- Fonds de concours CCPOH – Rue de Pont Sainte Maxence (2<sup>ème</sup> tranche)
- 18- Autorisation donnée au Maire de signer la convention de mise à disposition de la piscine municipale avec la commune de Pont Sainte Maxence pour l'année 2023-2024.

Questions diverses

Le 15 Mars 2024

Le Maire,

Philippe BARBILLON

